



N° 75F0002MIF au catalogue — N° 006

ISSN : 1707-2867

ISBN : 0-662-71646-9

Document de recherche

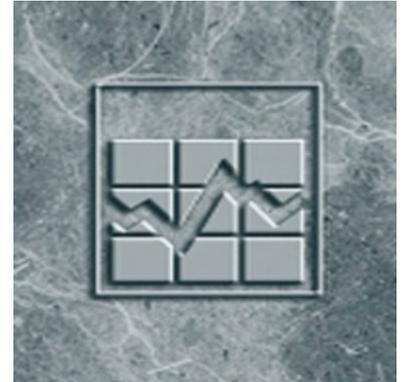
Série de documents de recherche - Revenu

Faible rémunération et faible revenu

par la Division de la statistique du revenu

Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone: 1 613 951-7355



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7355; (888) 297-7355: revenu@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 75F0002MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche - Revenu

Faible rémunération et faible revenu

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2006

N° 75F0002MIF au catalogue, vol. 6

ISSN : 1707-2867

ISBN : 0-662-71646-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 75F0002MIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Résumé :

Ce rapport examine les transitions d'entrées et de sorties de situations de faible revenu ainsi que la persistance de faible revenu pour la population Canadienne. De plus, ce rapport examine la prévalence de travailleurs faiblement rémunérés et dans quelle mesure ces travailleurs vivent dans des familles à faibles revenus.

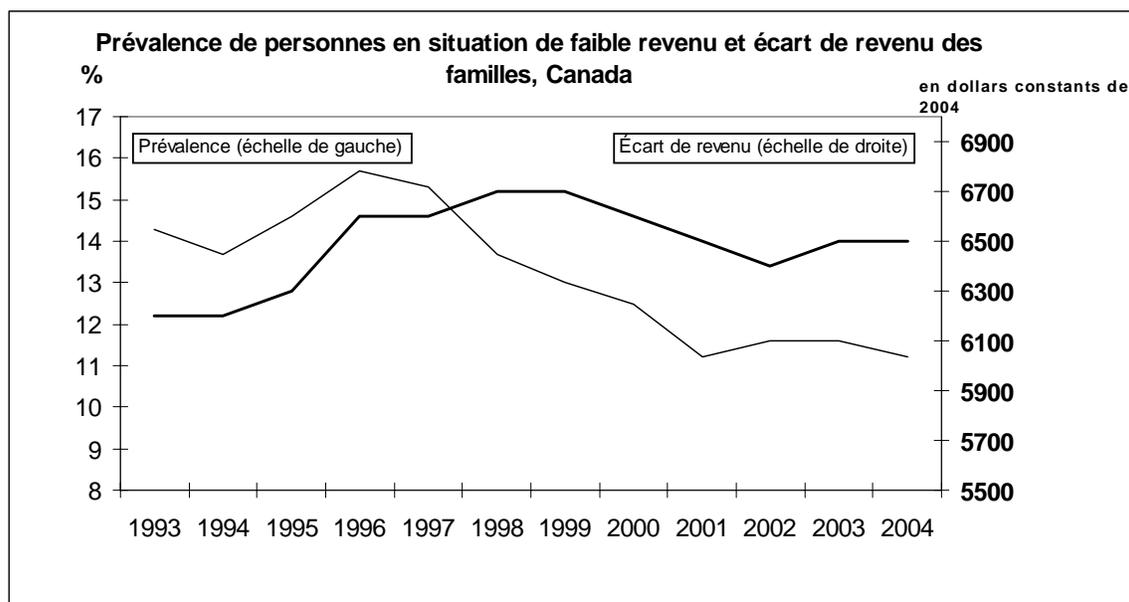
Table des matières

Introduction	6
Le pourcentage de Canadiens à faible revenu diminue	6
La situation financière des personnes à faible revenu est stable depuis 1996.....	7
De moins en moins de personnes passent sous le seuil de faible revenu, tandis que de plus en plus de personnes passent au-dessus	7
Dans la plupart des cas, la situation de faible revenu n'est pas permanente	8
Faible revenu et emplois à faible rémunération	8
Un employé à temps plein sur sept avait un emploi à faible rémunération en 2004.....	9
Diminution du nombre de travailleurs à faible rémunération en Alberta et en Saskatchewan.....	10
Près de la moitié des travailleurs à faible rémunération sont le soutien économique principal de leur famille	11
Les soutiens économiques sont aussi plus sujets à se retrouver plus d'une fois en situation de faible revenu	12
Parmi les travailleurs à faible rémunération, les plus susceptibles d'être en situation de faible revenu sont les célibataires et les parents seuls.....	13

Introduction

La présente analyse porte sur le bien-être économique des Canadiennes et des Canadiens en situation de faible rémunération et de faible revenu. L'analyse est fondée sur les aspects longitudinaux de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu(EDTR), qui fournit des données sur les fluctuations du revenu des familles et des particuliers au fil du temps.

Il s'agit d'un rapport complémentaire à la publication [Le revenu au Canada](#), qui examine les données les plus récentes de l'EDTR ainsi que les tendances générales touchant le revenu familial et le nombre de familles et de particuliers canadiens à faible revenu.



Le pourcentage de Canadiens à faible revenu diminue

Le pourcentage de Canadiens à faible revenu après impôt, qui était passé de 14,3 % en 1993 à un sommet de 15,7 % en 1996, est descendu à 11,2 % en 2004.

Le taux de faible revenu calculé par Statistique Canada correspond à la proportion de personnes faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR). Le SFR est une mesure statistique des seuils de revenu en deçà desquels les Canadiens doivent probablement consacrer une part de leur revenu supérieure à la moyenne aux nécessités de la vie, comme la nourriture, le logement et l'habillement.

En 2004, environ 3,5 millions de personnes étaient en situation de faible revenu, soit une diminution de 1,1 million par rapport au sommet atteint en 1996.

La situation financière des personnes à faible revenu est stable depuis 1996

La situation financière des Canadiens se situant sous le seuil de faible revenu a cependant peu changé depuis 1996, c'est-à-dire l'année où la proportion de personnes dans cette situation a été la plus élevée. À l'époque, une famille ou un particulier avait besoin de 6 600 \$ additionnels en moyenne pour que son revenu atteigne le seuil de faible revenu, comparativement à 6 500 \$ en 2004.

De moins en moins de personnes passent sous le seuil de faible revenu, tandis que de plus en plus de personnes passent au-dessus

Le revenu d'un particulier ou une famille peut descendre sous le seuil de faible revenu par suite de la perte d'un emploi, de la naissance d'un enfant, de l'éclatement de la famille, d'un mariage ou de nombre d'autres facteurs (Morrissette et Zhang, 2001). De même, beaucoup de facteurs peuvent leur permettre de repasser au-dessus de ce seuil.

Ainsi que nous l'avons indiqué à la section précédente, les taux de faible revenu ont diminué de façon générale au cours des dix dernières années, du fait que moins de gens sont passés sous le seuil de faible revenu tandis que plus de gens sont repassés au-dessus.

Ainsi, 5,5 % de Canadiens dont le revenu était supérieur au seuil de faible revenu en 1993 sont descendus sous ce seuil en 1994. En 1998, ce pourcentage passait sous les 4 %, et il n'était que de 3,3 % en 2004.

Près de 28 % des personnes sous le seuil de faible revenu en 1993 voyaient leur revenu remonter au-dessus de ce seuil en 1994. Entre 2003 et 2004, cette proportion était de près de 34 %.

Tableau 1. Pourcentage de personnes qui sont passées sous et au-dessus du seuil de faible revenu

	Passé sous le seuil de faible revenu	Passé au-dessus du seuil de faible revenu
	%	
1993 à 1994	5,5	27,9
1994 à 1995	4,9	33,5
1995 à 1996	4,0	29,1
1996 à 1997	4,7	30,2
1997 à 1998	3,7	33,9
1998 à 1999	4,2	34,5
1999 à 2000	4,0	33,8
2000 à 2001	3,1	39,2
2001 à 2002	3,3	32,9
2002 à 2003	3,7	32,7
2003 à 2004	3,3	33,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Dans la plupart des cas, la situation de faible revenu n'est pas permanente

Pour la plupart des Canadiens à faible revenu, cette situation n'est que temporaire. Alors que 20 % de la population a été en situation de faible revenu pendant au moins un an entre 1999 et 2004, seulement 2,2 % a été dans cette situation au cours de chacune des années de cette période. À titre comparatif, près de 4 % de la population a été en situation de faible revenu chaque année entre 1993 et 1998.

Tableau 2. Proportion de personnes en situation de faible revenu couvrant une période de six ans

	Pourcentage en situation de faible revenu		
	Au moins une année	Deux ans et plus	Toute la période de six ans
	%		
1993-1998	24,5	16,6	3,6
1999-2004	20,0	12,3	2,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Faible revenu et emplois à faible rémunération

On établit souvent un lien conceptuel entre faible revenu et emploi à faible rémunération. Quelle est la fréquence des emplois à faible rémunération et comment cette fréquence a-t-elle évolué au fil du temps? Quelle est la probabilité que les travailleurs à faible rémunération fassent partie d'une famille à faible revenu?

Tableau 3. Prévalence et nombre des emplois à faible rémunération, par genre et groupe d'âge

	Nombre ayant un emploi à faible rémunération 000	Pourcentage ayant un emploi à faible rémunération							
		Total	Genre		Groupe d'âge				
			Hommes	Femmes	16 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	%	%		%					
1993	1 231	16,1	12,0	22,4	48,5	16,2	11,9	11,1	12,4
1994	1 345	17,0	14,0	21,7	51,5	18,4	11,3	10,8	15,9
1995	1 201	15,0	11,1	21,0	50,9	15,9	10,3	8,9	10,8
1996	1 628	20,6	17,4	25,4	56,9	20,5	16,3	15,5	17,7
1997	1 492	18,0	13,2	25,1	56,3	19,9	12,4	11,8	15,2
1998	1 433	16,7	12,9	22,2	50,6	18,5	11,9	12,1	13,4
1999	1 228	14,3	10,1	20,5	45,1	15,1	10,0	10,3	11,6
2000	1 251	14,0	9,8	20,0	45,3	13,8	10,3	9,4	12,1
2001	1 289	14,0	9,9	19,7	44,7	14,1	9,8	9,6	13,0
2002	1 262	14,0	9,8	20,0	47,5	13,4	9,7	9,9	12,9
2003	1 344	14,8	10,9	20,1	47,2	13,2	11,3	11,1	12,5
2004	1 338	14,4	10,2	20,0	45,6	12,9	10,2	11,5	12,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Un employé à temps plein sur sept avait un emploi à faible rémunération en 2004¹

En 2004, près de 1,4 million d'employés à temps plein ayant de 16 à 64 ans occupaient un emploi à faible rémunération, soit 14 % de l'ensemble des employés de cette catégorie². Ce taux a été assez stable au cours de la dernière décennie – de 16 % en 1993, il a culminé à un peu plus de 20 % en 1996. Le fléchissement du nombre de travailleurs à faible rémunération de 1993 à 2004 est faible mais statistiquement significatif. On entend ici par travailleur à faible rémunération le travailleur dont le taux salarial composite pour tous les emplois qu'il occupe est inférieur à 10 \$ l'heure (en dollars constants de 2001).

Au cours de la période allant de 1993 à 2004, la proportion de femmes ayant un emploi à faible rémunération est demeurée en gros deux fois plus élevée que celle des hommes. L'une des explications que l'on peut avancer à ce sujet est que les femmes sont plus susceptibles d'occuper un emploi peu rémunérateur, par exemple dans des domaines comme le travail de bureau, les ventes et les services (Chung, 2004).

Également, la proportion de travailleurs ayant de 16 à 24 ans qui ont en emploi à faible rémunération a constamment été trois à quatre fois plus élevée que celle des travailleurs âgés de 25 à 64 ans. On pouvait s'y attendre, étant donné que les salaires augmentent avec l'expérience et l'ancienneté.

Le travail à faible rémunération était beaucoup plus fréquent chez les personnes moins scolarisées. Ainsi, la proportion de travailleurs à faible rémunération qui avaient au plus un diplôme d'études secondaires n'a jamais été inférieure à 20 % de 1993 à 2004, alors qu'elle n'a jamais dépassé 10 % chez les travailleurs ayant un diplôme universitaire.

À première vue, il semble y avoir eu une baisse marquée au chapitre des emplois à faible rémunération chez les nouveaux immigrants entre 1993 et 2004. Toutefois, cette baisse n'est pas statistiquement significative et ce principalement en raison de la petite taille des échantillons.

1. Les étudiants à temps plein et les personnes ayant tiré un revenu d'un travail autonome n'ont pas été pris en compte dans la présente analyse, non plus que les employés dont le taux salarial et le nombre d'heures travaillées étaient égaux à zéro. Sont des employés à temps pleins les personnes qui ont travaillé au moins 30 heures par semaine au cours de leurs semaines d'emploi.

2. Des études antérieures faisant appel à des données de recensement ont donné des résultats différents de ceux exposés ici. Par exemple, Chung (2004) a estimé à 1 675 000 le nombre de travailleurs à temps plein à faible rémunération en 2000, soit 16 % de l'ensemble des travailleurs à temps plein, contre 1 251 000 (15 %) dans la présente analyse. Bien que les définitions de la faible rémunération (moins de 10 \$ l'heure) et du travail à temps plein (au moins 30 heures semaine) dans ces deux études aient été conceptuellement similaires, les questions et les méthodes ayant servi à les appliquer aux données de l'EDTR sont très différentes de celles utilisées pour les données de recensement. Ainsi, dans le cas des données de recensement, au lieu de mesurer directement le salaire horaire, on le calcule à partir des gains annuels, du nombre de semaines travaillées et de l'hypothèse implicite d'une semaine de travail de 37,5 heures; de plus, la mesure du travail à temps plein repose sur une seule question (« Pendant la plupart de ces semaines, cette personne a-t-elle travaillé à plein temps ou à temps partiel? ») plutôt que sur un ensemble de questions pour chaque emploi.

Tableau 4. Prévalence des emplois à faible rémunération, par le plus haut niveau d'éducation et le statut d'immigrant

	Pourcentage ayant un emploi à faible rémunération						
	Total	Plus haut niveau d'éducation			Immigrants et personnes nées au Canada		
		Diplôme d'études secondaires ou moins	Certificat postsecondaire non-universitaire	Diplôme universitaire	Nés au Canada	Immigrants récents	Immigrants établis
		%				%	
1993	16,1	23,4	12,4	4,5	15,2	45,7	13,6
1994	17,0	24,0	13,4	6,8	16,7	35,7	13,0
1995	15,0	20,7	12,6	6,3	14,7	36,5	11,1
1996	20,6	27,2	17,4	9,8	19,9	37,8	18,4
1997	18,0	24,8	14,9	6,4	17,4	34,0	15,9
1998	16,7	23,6	14,1	5,9	16,3	33,0	15,0
1999	14,3	20,9	10,9	4,4	13,3	33,0	13,4
2000	14,0	20,9	10,6	3,5	13,6	26,5	12,2
2001	14,0	21,5	10,3	2,9	13,5	24,0	12,4
2002	14,0	21,1	11,0	4,3	13,3	27,1	12,5
2003	14,8	22,8	12,0	4,4	14,2	25,2	13,6
2004	14,4	22,5	11,4	4,2	13,7	26,4	13,4

Diminution du nombre de travailleurs à faible rémunération en Alberta et en Saskatchewan

L'Alberta et la Saskatchewan ont été les seules provinces où l'on a observé une baisse significative de la proportion de travailleurs à faible rémunération entre 1993 et 2004. Par exemple, en 1993, le pourcentage de travailleurs à faible rémunération en Alberta (19 %) ne différait pas beaucoup de celui enregistré au Nouveau-Brunswick (22 %) ou en Nouvelle-Écosse (24 %). En 2004, par contre, le taux albertain (14 %) était nettement plus bas qu'au Nouveau-Brunswick (28 %) et qu'en Nouvelle-Écosse (24 %).

De même, le pourcentage de travailleurs à faible rémunération en Saskatchewan en 1993 ne différait pas véritablement de ceux observés à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, mais il était inférieur à celui de chacune de ces provinces en 2004.

Tableau 5. Prévalence des emplois à faible rémunération, travailleurs à temps plein, 16 à 64 ans, par provinces

Pourcentage ayant un emploi à faible rémunération, par province					
	Terre-Neuve et Labrador	Île-du-Prince- Edouard	Nouvelle Écosse	Nouveau Brunswick	Québec
	%				
1993	26,7	32,1	24,0	22,3	16,8
1994	26,2	32,4	27,1	29,1	16,9
1995	23,8	29,4	22,4	23,6	16,5
1996	29,8	41,0	26,2	32,2	21,3
1997	28,2	39,7	25,3	30,0	18,1
1998	28,5	33,5	23,9	29,6	17,9
1999	27,2	32,4	23,0	24,4	15,8
2000	27,2	32,1	23,3	24,4	15,1
2001	28,7	31,7	20,5	25,0	15,7
2002	29,3	33,9	23,2	25,9	14,6
2003	31,3	34,1	24,4	25,7	15,8
2004	32,2	33,4	23,9	27,5	14,6

Pourcentage ayant un emploi à faible rémunération, par province					
	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Columbie- Britannique
	%				
1993	13,5	22,1	24,5	19,1	10,9
1994	14,9	23,5	26,3	17,0	12,7
1995	11,5	22,1	23,7	18,1	10,4
1996	17,4	25,6	27,3	24,9	16,6
1997	14,8	23,7	24,5	22,0	14,4
1998	12,6	20,9	21,7	20,8	14,1
1999	11,0	18,9	17,9	16,5	11,3
2000	10,8	20,2	20,5	15,1	10,7
2001	10,5	19,3	18,8	15,6	11,0
2002	11,1	17,8	18,1	15,1	11,5
2003	11,8	20,5	18,7	13,9	12,8
2004	11,6	20,6	18,3	13,7	12,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Près de la moitié des travailleurs à faible rémunération sont le soutien économique principal de leur famille

Les travailleurs à faible rémunération se subdivisent en deux groupes qui se démarquent nettement l'un de l'autre. Un peu plus de la moitié de ces travailleurs ne sont pas le soutien économique principal de leur famille, de sorte qu'ils ne sont pas très susceptibles d'être en situation de faible revenu³. En 2004, seulement 3,5 % des travailleurs de cette catégorie faisaient partie d'une famille à faible revenu; à l'opposé, 1,9 % des travailleurs ayant une rémunération supérieure étaient en situation de faible revenu.

Les travailleurs de l'autre groupe, soit près de la moitié, sont le principal soutien économique de leur famille, et ils sont beaucoup plus susceptibles d'être en situation de faible revenu – ainsi, près de 25 % d'entre eux faisaient partie d'une famille à faible revenu en 2004.

3. Dans la présente analyse, on a utilisé le seuil de faible revenu après impôt.

Tableau 6. Travailleurs étant le principal soutien économique et ayant un emploi à faible rémunération et situation de faible revenu

	Nombre ayant un emploi à faible rémunération	Proportion des personnes faiblement rémunérées étant le principal soutien	Pourcentage en faible revenu		
			Faiblement rémunéré et principal soutien	Faiblement rémunéré et n'étant pas le principal soutien	N'étant pas faiblement rémunéré
	000	%		%	
1993	1 231	43,4	28,2	1,4	1,6
1994	1 345	49,4	22,9	5,2	2,7
1995	1 201	47,5	28,2	3,6	2,8
1996	1 628	53,1	20,7	2,6	2,2
1997	1 492	46,8	29,1	4,9	2,6
1998	1 433	48,5	22,4	2,9	2,2
1999	1 228	45,9	27,2	3,0	2,2
2000	1 251	45,5	27,2	2,7	2,2
2001	1 289	44,6	22,1	2,4	2,0
2002	1 262	42,8	24,6	3,4	1,6
2003	1 344	43,7	26,6	2,0	1,9
2004	1 338	44,1	24,7	3,5	1,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les soutiens économiques sont aussi plus sujets à se retrouver plus d'une fois en situation de faible revenu

Les personnes ayant un emploi peu rémunéré et qui sont le soutien économique principal de leur famille étaient également plus sujettes que les autres travailleurs à se retrouver plus d'une fois en situation de faible revenu. Par exemple, si l'on considère les personnes qui faisaient partie de ce groupe en 1999, près de 19 % d'entre elles ont été en situation de faible revenu pendant au moins deux ans (consécutifs ou non) entre 1999 et 2004, contre moins de 5 % des autres travailleurs à faible rémunération, et moins de 2 % des travailleurs ayant une rémunération supérieure.

Cela dit, plus de 60 % des personnes qui, en 1999, étaient à la fois des travailleurs à faible rémunération et le soutien économique principal de leur famille n'ont jamais été en situation de faible revenu de 1999 à 2004.

Tableau 7. Prévalence de faible revenu au cours de la période de 1999 à 2004

Situation en 1999	Pourcentage en situation de faible revenu, 1999-2004	
	Au moins une année	Deux ans et plus
	%	
Faiblement rémunéré et principal soutien	39,2	18,5
Faiblement rémunéré et n'étant pas le principal soutien	9,4	4,6
N'étant pas faiblement rémunéré	3,7	1,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Parmi les travailleurs à faible rémunération, les plus susceptibles d'être en situation de faible revenu sont les célibataires et les parents seuls

De tous les travailleurs à faible rémunération qui sont le soutien économique familial de leur famille, ce sont les célibataires ainsi que les parents seuls qui étaient le plus fréquemment en situation de faible revenu. En 2004, 35 % des célibataires à faible rémunération et 32 % des parents seuls à faible rémunération (principalement des mères seules) étaient en situation de faible revenu.

Les personnes mariées qui avaient un emploi peu rémunérateur et étaient le principal soutien économique de leur famille étaient moins susceptibles d'être en situation de faible revenu, surtout si elles n'avaient pas d'enfants. Au total, 19 % des personnes mariées de cette catégorie ayant des enfants étaient en situation de faible revenu en 2004, contre moins de 15 % de celles sans enfant.

La grande majorité des personnes mariées qui avaient un emploi peu rémunérateur et étaient le principal soutien économique de leur famille faisaient partie de familles comptant au moins deux soutiens économiques. Lorsqu'il y a deux soutiens économiques au sein d'une famille, il leur est possible, même si l'un et l'autre ont un emploi peu rémunérateur, de partager les principales dépenses, par exemple le logement; de ce fait, la probabilité que ces familles se retrouvent en situation de faible revenu est moins élevée que pour les familles qui n'ont qu'un seul soutien économique.

Tableau 8. Prévalence de faible revenu pour les travailleurs étant le principal soutien économique et ayant un emploi à faible rémunération par types de famille

	Pourcentage en situation de faible revenu				
	Personnes seules	Couples mariés sans enfant	Couples mariés avec enfants	Parents seuls	Autres
			%		
1993	47,2	6,6	20,1	35,7	23,4
1994	32,8	15,1	15,0	30,8	21,6
1995	41,0	4,0	30,3	28,6	8,7
1996	38,3	8,6	12,8	38,3	13,5
1997	46,4	11,3	20,5	39,2	8,3
1998	36,5	9,8	15,1	25,0	16,3
1999	39,7	8,9	20,5	30,8	11,5
2000	40,0	3,4	21,1	36,4	12,4
2001	35,3	8,0	14,3	23,6	4,8
2002	39,8	10,4	13,0	26,4	16,3
2003	39,8	9,6	22,6	22,9	17,9
2004	34,7	14,5	19,0	32,4	9,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Échantillon

Les données de l'EDTR qui ont été utilisées aux fins de la présente analyse ont été tirées à la fois d'un échantillon transversal et d'un échantillon longitudinal.

Pour les fins d'analyse de la faible rémunération, l'échantillon transversal utilisé comprend tous les Canadiens de 16 à 64 ans qui n'étaient pas des travailleurs autonomes ni des étudiants à temps plein, dont le taux salarial composite et le nombre d'heures travaillées étaient supérieurs à zéro, et qui ont participé à l'EDTR au moins une fois entre 1993 et 2004.

L'échantillon longitudinal comprend tous les particuliers de l'échantillon transversal qui ont participé à l'EDTR lors d'au moins deux années consécutives entre 1993 et 2004 ou, dans certains cas, qui y ont participé lors de chacune des six années allant de 1999 à 2004.